

XII
N
SOCIÉTÉ DES NATIONS — BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE
INTERNATIONALE

Genève, le 4 mai 1927

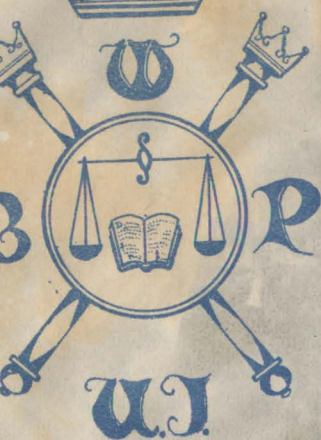
DOCUMENTATION

L'ÉMIGRATION DANS SES DIFFÉRENTES FORMES

GENÈVE, 1926



ent suisse).



XII - 1926 - Emv

nce économique internationale, 1927

PRÉPARÉES PAR LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

elques-unes des enquêtes établissant la comparaison entre les prix de
merce privé et ceux des sociétés coopératives de consommation.

32 pp., franc suisse 1.50

législations relatives aux mouvements de la main-d'œuvre et aux migra-
tal.

40 pp., francs suisses 2.—

scientifique du travail en Europe.

16 pp., franc suisse 0.75

C.E.I. 14:

**Rôle des organisations coopératives dans le commerce international du blé, des produits
laitiers et de quelques autres produits agricoles.**

48 pp., francs suisses 2.—

C.E.I. 25:

L'émigration dans ses différentes formes.

28 pp., franc suisse 1.—

C.E.I. 26:

**Rapport sur les niveaux de vie des ouvriers dans différents pays.
(A paraître prochainement.)**

Francs suisses 2.50

C.E.I. 27:

Le rapport du coût du travail agricole au coût total de la production dans l'agriculture.

74 pp., francs suisses 3.—

AUTRES MONOGRAPHIES EN VENTE AU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL:

C.E.C.P. 94:

**Les ententes industrielles internationales et leurs conséquences sociales. La défense des
travailleurs et des consommateurs.** Par le prof. W. QUALID. 36 pp., fr. suisses 2.—

Enquête sur la Production

RAPPORT GÉNÉRAL

Huit volumes in-octavo. — 868 diagrammes. — 1.394 tableaux statistiques.

Plus de 6.500 pages

L'enquête fut décidée par le Conseil d'administration du Bureau international du Travail, à Gênes, en juin 1920. Des questionnaires ont été adressés à tous les gouvernements, aux organisations patronales et ouvrières et aux organisations coopératives. Le rapport livre à l'opinion les résultats de ces investigations. Jamais une enquête économique de telle envergure n'avait été entreprise. Les questionnaires ont été imprimés en seize langues; ils ont touché tous les pays du monde. Ce recueil d'informations demeurera le seul exposé d'ensemble, qui ait été tenté jusqu'à ce jour, de la situation économique du monde au lendemain du cataclysme de la guerre. On y trouvera les statistiques les plus complètes sur les mouvements de la production et des prix dans les différents pays et sur les aspects multiples et changeants d'une crise d'une ampleur et d'une gravité sans précédents. Les problèmes sociaux de l'heure y sont éclairés par les vicissitudes de la situation économique des différents pays.

Prix de l'ouvrage complet: Francs suisses 100.—

Ces publications peuvent être obtenues en s'adressant au BUREAU INTERNATIONAL
DU TRAVAIL, GENÈVE.

C. E. I. 25.

SOCIÉTÉ DES NATIONS — BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

**CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE
INTERNATIONALE**

Genève, le 4 mai 1927

DOCUMENTATION

L'ÉMIGRATION DANS SES DIFFÉRENTES FORMES

Wydz. Bibl. Prawnicza



1806147533

GENÈVE, 1926

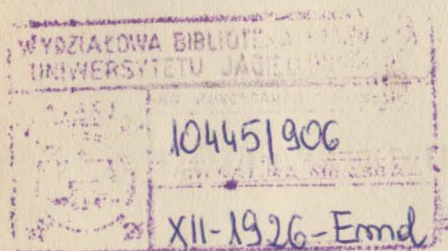


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	5
I. MIGRATIONS VERS LES PAYS D'OUTRE-MER	7
Importance et directions des courants migratoires	7
Informations démographiques concernant les émigrants (sexe, âge, profession)	14
II. MIGRATIONS CONTINENTALES	19
Importance et directions	19
Proportion des femmes, des enfants et des diverses professions dans les migrations continentales	24
III. LES INFLUENCES SAISONNIÈRES DANS LES MIGRATIONS	26

L'ÉMIGRATION DANS SES DIFFÉRENTES FORMES

INTRODUCTION

La connaissance des migrations internationales exige des données établies par les divers pays sur l'importance et la composition des différents courants, dont les résultats puissent être comparés internationalement.

A la suite d'une recommandation votée à l'unanimité par la Conférence internationale du Travail de l'année 1922, le Bureau international du Travail réunit et élabore actuellement des données statistiques concernant les migrations, de sorte qu'il est à même — grâce aux indications fournies par 74 pays et territoires — de donner un aperçu sur l'état actuel des migrations et de suivre dans une certaine mesure, leur évolution.

Jadis et jusqu'à il y a une trentaine d'années, on s'était efforcé, dans quelques pays, de distinguer, au point de vue des migrations, celles à caractère permanent, entraînant un changement définitif de résidence, de celles n'ayant en vue qu'un séjour limité dans un pays étranger pour y exercer temporairement une activité rémunératrice.

Mais jamais on n'est parvenu à établir cette distinction sur des bases bien solides et de telles difficultés d'application se sont présentées qu'aucune statistique nationale officielle n'en fait plus usage.

Dans les premiers temps, on avait pu considérer que les nationaux quittant leur pays pour traverser les océans, étaient définitivement perdus pour leur patrie. Mais, avec l'amélioration des moyens de transport et la réduction de leurs prix, un nombre toujours plus considérable d'émigrants transocéaniques est revenu au pays au bout de quelques années, voire même régulièrement, à la fin de la période de travail. D'un autre côté, l'émigration continentale, qu'on assimilait souvent à l'émigration temporaire, est devenue de plus en plus fréquemment le point de départ d'une expatriation définitive, même quand l'émigrant n'avait à l'origine quitté son pays que pour une saison. Il était d'ailleurs impossible de vérifier si les émigrants, partis temporairement, avaient réalisé leur intention première de revenir au pays. Aussi actuellement les données que l'on réunit encore sur l'émigration temporaire ne reposent-elles plus guère que sur des indications indirectes, telles que le retour dans le foyer.

Dans ces conditions, les statistiques officielles actuelles sont généralement établies sur les caractéristiques suivantes, en vue de différencier les groupes de migrants :

- 1^o On recherche s'il s'agit d'une émigration ou d'une immigration ; et si celles-ci se produisent sous forme d'un voyage vers les contrées d'outre-mer, ou seulement dans l'intérieur d'un même continent (émigration ou immigration transocéaniques ou continentales) ;
- 2^o On établit si les émigrants sont des ressortissants du pays qu'ils quittent ou des étrangers (émigration et immigration de nationaux et d'étrangers).

La première distinction a une grande importance au point de vue économique, financier et politique, tandis que la seconde a, de plus, une valeur nationale et administrative (en ce qui concerne, par exemple, la police des étrangers).

Le Bureau international du Travail a tenu compte de ce mode de répartition dans les statistiques qu'il publie, notamment dans ses rapports annuels : *Les Mouvements migratoires* et dans les statistiques courantes de la *Chronique mensuelle des Migrations*. Il s'est efforcé de distinguer les huit groupes homogènes résultant de cette subdivision. Toutefois, l'importance relative de ces divers groupes est très inégale et le relevé de certains d'entre eux n'est effectué que rarement par les statistiques officielles des Etats. On se bornera donc ici à indiquer l'importance et la composition des courants d'émigration les plus importants.

En Europe, l'intérêt du public s'attache surtout aux statistiques de l'émigration des citoyens du pays partant vers les contrées d'outre-mer ; il est cependant nécessaire de prendre aussi en considération le phénomène corrélatif noté avec intérêt dans les pays d'immigration : la statistique du nombre d'étrangers entrant dans les pays d'outre-mer. Pour apprécier ces migrations à leur juste valeur, il faut aussi tenir compte du retour des citoyens dans leur pays d'origine.

Mais il y a lieu aussi de retenir un second phénomène.

Alors que l'époque d'après guerre est caractérisée par une diminution notable de l'émigration vers les contrées d'outre-mer, il s'est formé et développé un grand nombre de courants d'émigration vers les différentes parties du même continent. Ce sont les migrations continentales dont il est nécessaire de tenir compte. Malheureusement les statistiques nationales concernant l'émigration vers les Etats du même continent sont, par suite de différentes causes, et surtout à cause de difficultés techniques, beaucoup moins générales et exactes que celles relatives à l'émigration vers les pays d'outre-mer. C'est pourquoi il est particulièrement indiqué ici d'avoir recours aussi aux statistiques de l'immigration continentale des quelques pays qui les ont dressées afin d'apprécier l'ensemble du mouvement à sa juste valeur. Les données sur le rapatriement vont ici aussi compléter les statistiques et préciser l'importance de cette forme de migrations.

I. MIGRATIONS VERS LES PAYS D'OUTRE-MER

IMPORTANCE ET DIRECTIONS DES COURANTS MIGRATOIRES

Dans la période qui a suivi la guerre, ce sont encore les migrations vers le nouveau monde qui sont demeurées les plus importantes pour l'Europe. Mais malgré toutes les circonstances qui paraissaient devoir amener un développement des migrations, l'émigration vers les contrées d'outre-mer est, contre toute attente, restée bien au-dessous des proportions qu'elle avait avant la guerre.

Les chiffres indiquant la moyenne de l'émigration annuelle de l'époque d'avant-guerre des principaux Etats d'Europe (Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne et Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse) démontrent qu'en moyenne, un million d'émigrants ont quitté ces pays dans les années de 1901 à 1910, et 1.370.000 entre 1911 et 1913. On a pu dresser à ce sujet le tableau suivant qui montre les fluctuations de l'émigration de 1881 à 1913 pour les principaux pays d'Europe.

ÉMIGRATION TRANSOCÉANIQUE DES NATIONAUX (PAYS EUROPÉENS) DE 1880 A 1913

Pays	Moyenne des années			
	1881-1890	1891-1900	1901-1910	1911-1913
Allemagne	134.242	52.988	27.965	22.359
Autriche-Hongrie	22.384	35.680	110.332	240.979
Belgique	4.027	2.850	3.055	5.607
Danemark	8.162	5.151	7.342	7.632
Espagne	37.782	38.780	109.090	161.709
Finlande	2.679	5.905	15.883	13.384
Grande-Bretagne et Irlande . . .	255.853	174.279	281.843	390.292
Italie	99.000	157.959	361.517	408.550
Norvège	18.669	9.485	19.086	10.486
Pays-Bas	5.211	2.393	2.801	2.374
Portugal	18.532	26.889	32.531	82.909
Suède	32.751	20.451	22.404	16.228
Suisse	9.091	4.408	4.907	5.858
Total	648.383	537.218	998.756	1.368.367

D'autre part, on peut se rendre compte aussi, d'après les statistiques les plus sérieuses établies par les pays d'immigration, — et spécialement par les Etats-Unis, — que le flot d'immigrants étrangers n'avait, d'une manière générale, cessé de croître. Le nombre total des émigrants se rendant aux *Etats-Unis*, par exemple, comportait pour les diverses périodes décimales s'étendant de 1820 à 1914, un chiffre annuel variant de

6.354 à	27.382	entre 1820 et 1829
22.633 à	76.243	entre 1830 et 1839
52.496 à	297.024	entre 1840 et 1849
112.123 à	427.823	entre 1850 et 1859
72.183 à	352.768	entre 1860 et 1869
138.469 à	459.803	entre 1870 et 1879
334.203 à	788.992	entre 1880 et 1889
229.299 à	579.663	entre 1890 et 1899
448.572 à	1.285.349	entre 1900 et 1909
838.172 à	1.218.480	entre 1910 et 1914 ¹

Ainsi donc, au début du XX^{me} siècle, les migrations transocéaniques se trouvaient dans une période de progression extraordinaire.

Pour les années qui ont suivi, le tableau est tout autre. Alors qu'avant la guerre l'émigration annuelle de l'Europe vers les pays d'outre-mer comprenait à peu près un million et demi de personnes, d'après les statistiques dont nous disposons actuellement, concernant les Etats européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne et Irlande, Etat libre d'Irlande, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie), cette émigration n'a plus jamais atteint le chiffre d'un million et ne dépasse généralement guère le demi-million.

1920	1921	1922	1923	1924	1925 ²
845.000	647.000	561.000	895.000	574.000	502.000

¹ Il faut tenir compte pour la compréhension de ce tableau que l'année à laquelle se réfèrent les statistiques des Etats-Unis n'a pas toujours eu la même composition. Les années statistiques se sont terminées successivement le 30 septembre, le 31 décembre et le 30 juin. Depuis 1858 l'année considérée est l'année fiscale finissant le 30 juin. A certains moments, l'année statistique n'a eu que six ou neuf mois. La statistique ci-dessus ne fait état que des années entières.

² Sans la France.

Voici le tableau détaillé pour les divers pays de 1920 à 1924.

ÉMIGRATION DES CITOYENS DU PAYS

Pays	Emigration transocéanique					
	1920	1921	1922	1923	1924	Total 1920-1924
<i>Europe :</i>						
Allemagne	8.457	22.681	36.470	115.088	58.328	241.024
Autriche	5.200	5.176	10.579	15.497	2.650	39.102
Belgique	4.751	2.018	2.041	1.885	1.928	12.623
Danemark	6.300	5.309	4.094	7.601	6.319	29.623
Espagne	150.566	62.527	64.119	93.246	86.920	457.378
Esthonie	—	—	—	—	661	661
Finlande	5.595	3.557	5.715	13.835	5.114	33.816
France	4.010	1.760	1.380	1.650	1.600	10.400
Grande-Bretagne et Irlande du Nord .	285.102	199.477	174.096	256.284	155.374	1.070.333
Malte	—	—	1.823	1.664	1.782	5.269
Grèce	—	—	—	—	—	—
Hongrie	1.000	6.004	5.544	5.087	1.710	19.345
Irlande (Etat libre d').	—	—	—	13.396	19.077	32.473
Italie	211.227	198.891	128.529	186.192	137.517	862.356
Norvège	5.581	4.627	6.456	18.287	8.492	43.443
Pays-Bas	5.978	3.286	2.158	5.648	3.137	20.207
Pologne	74.121	87.334	38.516	55.401	22.511	277.883
Portugal	46.410	17.915	29.037	30.792	22.279	146.433
Roumanie	10.000	2.058	16.812	12.719	3.105	44.694
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.	5.988	12.965	6.086	9.370	17.238	51.647
Suède	7.093	5.881	8.895	26.559	8.401	56.919
Suisse	7.988	6.102	4.924	7.121	3.454	29.589
Tchécoslovaquie . . .	—	—	14.343	18.343	6.626	39.312
<i>Total (Europe) . .</i>	<i>845.767</i>	<i>647.568</i>	<i>561.707</i>	<i>895.665</i>	<i>574.223</i>	<i>3.524.530</i>

Pour l'ensemble de ces pays, la courbe décrite par l'émigration a baissé pendant les années 1920, 1921 et 1922, pour remonter en 1923 et dépasser son point de départ. En 1924, elle a enregistré de nouveau une diminution de 350.000 personnes environ et a continué de descendre en 1925. Toutefois, d'après les chiffres réunis jusqu'ici, on croit pouvoir constater pour 1926 une légère tendance à l'augmentation. Notons cependant que la comparaison des statistiques de migrations est encore difficile, vu le manque d'unité dans l'établissement de ces statistiques. (Sur les diverses méthodes employées, voir *Les méthodes de statistiques de l'Emigration et de l'Immigration*, Genève, 1922, et les « Notes explicatives » des *Mouvements migratoires de 1920 à 1924*). D'une manière générale on peut cependant constater déjà une très sérieuse amélioration des méthodes.

Si nous examinons la situation des principaux pays en ce qui concerne l'importance de l'émigration, on peut noter les faits suivants :

Les Iles britanniques, qui avaient été longtemps le centre principal de l'émigration européenne transocéanique, ont été dépassées par l'Italie au cours des dernières décades d'avant-guerre. Elles ont repris toutefois la première place après la guerre mondiale. L'émigration y a été de 284.145 personnes en moyenne, de 1901 à 1910; de 390.292 pendant les années 1911 à 1913, tandis qu'elle ne s'est pas écartée sensiblement de la courbe générale suivie par l'émigration européenne dans la période d'après-guerre. En y comprenant les chiffres relatifs à l'Etat libre d'Irlande, cette émigration donne les chiffres suivants: 285.102 (1920), 199.477 (1921), 174.096 (1922), 269.680 (1923), 174.451 (1924), 170.775 (1925), 97.175 dans la première moitié de 1926.

De 1890 jusqu'au début de la guerre mondiale, l'émigration italienne vers les pays d'outre-mer avait surpassé celle de toutes les autres nations (361.517 en moyenne de 1901 à 1910, et 408.550 de 1911 à 1913), tandis que, depuis lors, elle a une tendance à baisser d'une façon sensible: 211.227 (1920), 198.891 (1921), 128.529 (1922), 186.192 (1923), 137.517 (1924), 114.301 (1925), 39.140 (janvier à mai 1926).

L'Espagne vient ensuite par ordre d'importance au point de vue de l'émigration. De 1900 à 1914, celle-ci avait augmenté: 109.090 personnes en moyenne dans les années 1901 à 1910 et 161.709 de 1911 à 1913. Ce nombre a diminué considérablement depuis la fin de la guerre; il est tombé à 150.566 en 1920, 62.527 en 1921, 64.119 en 1922, 93.246 en 1923, 86.920 en 1924, 55.544 en 1925, 20.255 de janvier à juillet 1926.

L'Allemagne, qui dans la période de 1880 à 1890 n'était dépassée que par l'Angleterre quant au nombre d'émigrants (134.242 par an en moyenne), avait vu, jusqu'à la guerre, diminuer toujours davantage l'émigration vers les pays d'outre-mer. Dans les années 1901 à 1910, il y en avait en moyenne 27.965 par an, et, de 1911 à 1913, seulement 22.359. Dans la période d'après-guerre, et contrairement à ce qui avait lieu dans les autres Etats d'Europe, l'émigration a repris graduellement pour atteindre des proportions dépassant largement celles d'avant-guerre: 8.457 (1920), 22.681 (1921), 36.470 (1922), 115.088 (1923), mais, depuis lors, l'émigration paraît avoir diminué, 58.328 (1924), 62.563 (1925), 33.396 de janvier à juillet 1926.

Dans l'ancienne Autriche-Hongrie, l'émigration avait beaucoup augmenté de 1881 jusqu'à la guerre mondiale: en moyenne 22.384 personnes de 1881 à 1890, 35.680 de 1891 à 1900, 110.332 de 1901 à 1910 et même 240.979 de 1911 à 1913. Dans les *Mouvements migratoires de 1920 à 1923*, on a essayé d'évaluer le nombre d'émigrants quittant dans la période d'après-guerre les territoires de l'ancienne monarchie habsbourgeoise, et on a estimé ce chiffre à 47.620 en moyenne par an, de 1920 à 1923, ce qui indiquerait une diminution encore plus sensible que celle de l'Italie. Et, de fait, l'émigration n'a cessé de décroître continuellement en Autriche, en Hongrie et en Tchécoslovaquie, pendant les années 1920 à 1925.

Pour la Pologne, il est difficile de faire des comparaisons avec la période d'avant-guerre. Au cours des dernières années, l'émigration transocéanique a été assez réduite.

Au Portugal, l'émigration transocéanique, très considérable pendant la période 1910-1913 (82.909), est revenue à peu près aux niveaux antérieurs.

Dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, l'émigration semble avoir augmenté d'une façon notable (12.965 en 1921, 15.005 en 1925). Mais on peut se demander si cette augmentation n'est pas le fait d'une simple modification dans les méthodes statistiques.

En Russie, l'émigration a été sévèrement interdite pendant un certain temps, puis rendue difficile et onéreuse, tout au moins au départ de Russie, et ouvertement et officiellement.

Quant aux chiffres relatifs à l'émigration des autres Etats européens, on peut les omettre ici, car à part les pays du Nord et la Suisse — particulièrement avantagés par la loi américaine actuelle de contingentement, et qui ont marqué de ce fait une progression fort sensible spécialement en 1923 — les autres ont suivi la courbe générale.

En ce qui concerne l'émigration outre-mer de ressortissants de pays en dehors de l'Europe, nous ne possédons comme indications exactes et complètes que celles données par le Japon, et ces chiffres comparés à ceux des Etats européens sont d'importance minime. Le nombre de ces émigrants a sensiblement diminué, car, tandis que l'on en comptait 12.346 en 1920, il n'y en avait plus que 1.655 en 1925. Du reste, de même que l'émigration japonaise, celle de la Chine, des Indes et de l'Afrique — autant qu'il est possible de l'évaluer d'après les statistiques des pays d'immigration — semble devoir se restreindre toujours davantage aux limites du même continent.

Pour arriver à une juste estimation des courants migratoires, il est nécessaire de tenir aussi compte des statistiques d'immigration des grands Etats transocéaniques. L'immigration annuelle dans les pays lointains sur laquelle nous possédons, depuis la guerre, des données suivies (Afrique du Nord, Maurice, Nyassaland, Seychelles, Kénia, Sainte-Hélène, Etats-Unis, Mexique, Argentine, Brésil, Cuba, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Hawaï, Samoa, Philippines), indique les chiffres suivants pour les années 1920 à 1924 (ceux de 1925 sont encore incomplets):

1920	1921	1922	1923	1924
1.106.607	920.548	709.436	1.096.854	734.161

D'après ces chiffres, comparés à ceux de l'émigration, le nombre absolu des immigrants indique tout d'abord un surplus de 150.000 à 200.000 personnes sur ceux de l'émigration. Cela provient de diverses causes, notamment du développement qu'a pris l'émigration indirecte et de la circonstance que les statistiques des pays d'immigration englobent les immigrants de tous les pays de la terre, tandis que, pour l'émigration, seuls les émigrants des Etats d'Europe étaient entrés en ligne de compte.

Nous constatons en outre que le mouvement de la courbe de l'émigration européenne concorde bien avec celle constituée par les données corrélatives se rapportant à l'immigration. Les statistiques actuelles sur les migrations transocéaniques sont donc suffisamment exactes (surtout celles établies dans les ports) pour nous mettre en mesure de contrôler les uns par les autres les chiffres fournis par les pays d'émigration et les pays d'immigration.

La baisse constatée dans les chiffres tire sa source principale de la diminution de l'immigration aux Etats-Unis. L'immigration des étrangers venus d'outre-mer a subi dans ce pays une telle diminution qu'elle suffit à elle seule à expliquer la réduction constatée et l'état de crise des mouvements migratoires.

Alors qu'avant la guerre, l'immigration annuelle aux Etats-Unis dépassait un million de personnes, ce chiffre est tombé à :

572.229 personnes en 1920	487.057 personnes en 1923
494.761 » » 1921	135.321 » » 1924
281.351 » » 1922	171.454 » » 1925

En ce qui concerne la puissance d'attraction exercée sur les émigrants d'Europe par les différents grands Etats d'immigration, on pourra s'en faire une idée par le tableau ci-dessous, établi d'après les statistiques dressées par les Etats européens d'émigration.

ÉMIGRATION TRANSOCÉANIQUE D'EUROPE
(en chiffres absolus et par 100 émigrants)

Pays de destination	1922		1923		1924	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%
Argentine	108.745	19,6	161.391	18,4	131.812	23,0
Etats-Unis	227.325	40,9	370.315	42,3	128.692	22,5
Territoires britanniques de l'Amérique du Nord . .	53.972	9,7	113.358	13,0	93.854	16,4
Brésil	48.083	8,7	67.812	7,7	67.117	11,7
Océanie	55.433	10,0	51.268	5,9	58.442	10,2

La diminution de l'importance des migrations après la guerre est accompagnée de modifications importantes survenues dans certains courants.

Tandis qu'avant la guerre plus de la moitié des émigrants transocéaniques d'Europe se rendaient aux Etats-Unis, il n'y en a plus eu qu'environ les deux cinquièmes en 1922 et 1923 et seulement le cinquième en 1924. Il faut noter aussi

que le Canada, l'Argentine et le Brésil, qui avaient semblé vouloir remplacer les Etats-Unis en tant que grands centres d'immigration, ont aussi vu diminuer sensiblement le nombre absolu de leurs immigrants de 1923 à 1924. Seul Cuba a vu son chiffre augmenter notablement.

Mais les changements les plus importants survenus dans la direction des courants de migration sont la conséquence du renforcement de la loi de contingentement des Etats-Unis en 1924, et c'est non seulement l'exode des ressortissants des Etats du sud-est de l'Europe qui a subi une restriction équivalant presque à une interdiction, mais même la proportion des citoyens britanniques choisissant les Etats-Unis comme lieu d'établissement est tombé de nouveau de 36,3% à 11,1% et celui de l'Allemagne, de 80,6% à 38,6% de l'immigration totale de ces pays. D'un autre côté, il y a eu un nombre énorme de demandes de passeports d'émigrants pour les Etats-Unis qui n'ont pu être satisfaites à raison de cette loi. C'est ainsi qu'en Italie, il y avait 600.000 demandes de passeports d'émigrants pour ce pays introduites auprès du Gouvernement, alors que celui-ci ne pouvait accorder utilement que 173 de ces passeports par mois en 1924-1925. On peut se rendre compte par là de l'effet de cette loi sur le trouble apporté aux courants migratoires!

Les Dominions acquièrent ainsi une plus grande importance pour les Iles britanniques; en 1924, la moyenne des émigrants allant vers les territoires britanniques de l'Amérique du Nord comportait 40,6% et celle vers l'Océanie 31,9% de l'ensemble du pays. C'est du reste vers les Dominions que se dirigeaient également en 1924 la majorité des émigrants venant des Etats de l'Europe centrale (Hongrie, 64%; Tchecoslovaquie, 42,7%), tandis que la même année, non seulement les Espagnols (46,9%), mais aussi les Italiens (50,4%), les Polonais (24,8%) et les Yougoslaves (22,4%) se dirigeaient de préférence vers l'Argentine. Quant au Brésil, il était le but préféré des Portugais (88,2%), des Allemands (36%), des Yougoslaves (39,8%) et depuis 1925 aussi des Autrichiens (56,4%).

La baisse de l'émigration constatée dans les années d'après-guerre est compensée, dans une certaine mesure, par la diminution des retours au pays d'origine.

On ne possède de données numériques sur ces retours au pays d'origine que pour treize Etats d'Europe (Belgique, Espagne, Grande-Bretagne et Irlande du Nord, Hongrie, Etat libre d'Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Suède et Tchecoslovaquie).

Elles permettent de dresser le tableau suivant du rapatriement:

1920	1921	1922	1923	1924	1925
335.272	361.870	233.972	171.067	198.987	186.809 ¹

On remarquera que le nombre des personnes revenues dans leur pays d'origine en 1921 et 1920 avait été très élevé, ce qui s'expliquait par les difficultés qui étaient résultées de l'état de guerre et avaient jusqu'alors empêché le retour. Par contre,

¹ Sans les Pays-Bas et la Roumanie.

dans les années 1922 à 1925, beaucoup moins d'émigrés sont rentrés dans leur patrie, ce qui se constate surtout pour certains Etats successeurs de la monarchie austro-hongroise (Pologne, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Hongrie).

Sans jamais perdre de vue qu'il s'écoule toujours un décalage plus ou moins considérable entre le moment du départ et celui du retour, il est intéressant de comparer le nombre d'émigrants avec celui des rapatriés. Nous faisons cette comparaison pour les Etats cités plus haut, sur lesquels nous possédons des données aussi bien pour l'émigration que pour le retour.

	1920	1921	1922	1923	1924	1925 ¹
Emigrants	802.236	598.356	492.089	716.586	487.605	354.930
Rapatriés	335.272	361.870	233.972	171.067	198.987	186.809
Excédent d'émigrants :						
En chiffres absolus .	466.964	236.486	258.117	545.519	288.618	168.121
En pourcentage . .	58,2	39,5	52,5	76,1	59,2	47,4

¹ Sans la Hollande et la Roumanie.

Il ressort de cette statistique que, dans les années 1920 à 1925, trois cinquièmes des émigrants transocéaniques seulement (57 % de 1920 à 1925) ont été définitivement perdus pour leur patrie.

INFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES CONCERNANT LES ÉMIGRANTS (SEXE, AGE, PROFESSION)

L'émigration transocéanique des personnes du sexe masculin a, tant pour le pays d'où elles émigrent que pour celui dans lequel elles se fixent, une autre portée que celle des personnes du sexe féminin. D'un côté, il s'agit généralement de travailleurs productifs, de l'autre, de compagnes de route de l'émigrant, qui ne participent pas directement à la production économique du pays. Il faut souligner aussi la circonstance que l'émigration de familles entières, qui ressort de la proportion plus élevée des femmes, se transforme plus souvent en expatriation définitive que l'émigration de célibataires.

Du point de vue économique et moral, il faut retenir aussi les frais et les dangers occasionnés par la formation de deux ménages, qui se manifestent lorsque, comme bien souvent, des hommes mariés émigrent en laissant la famille au pays et les inconvénients de toute nature qu'entraîne la dislocation des familles.

Dans le tableau suivant, nous avons indiqué le sexe des personnes émigrant outre-mer, ou en revenant. Les premières lignes du tableau donnent les statistiques fournies par treize Etats européens au sujet du sexe de leurs ressortissants ayant émigré vers les pays d'outre-mer (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne et Irlande du Nord, Etat libre d'Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et Suisse); les dernières, le sexe des ressortissants de six Etats européens (Belgique, Espagne, Grande-Bretagne et Irlande du Nord, Italie, Portugal et Suède) revenus des contrées d'outre-mer.

RÉPARTITION, D'APRÈS LE SEXE, DES ÉMIGRANTS ET RAPATRIÉS TRANSOCÉANIQUES
EUROPÉENS AU COURS DES ANNÉES 1922-1924

Migrants européens	1922		1923		1924	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Emigrants						
transocéaniques .	297.442	186.656	532.455	265.296	340.267	194.721
<i>Pour cent . . .</i>	61,4	38,6	66,7	33,3	63,6	36,4
Rapatrés européens	131.279	67.252	98.401	51.845	125.739	53.964
<i>Pour cent . . .</i>	66,1	33,9	65,5	34,5	70,0	30,0

Il résulte de ces chiffres que le nombre des émigrants de sexe masculin l'emporte de beaucoup dans les migrations transocéaniques; il représente en moyenne de 61 à 66 % des personnes ayant émigré et de 66 à 70 % de celles qui sont revenues dans leur patrie. Il est donc rentré au cours de ces trois années, proportionnellement, moins de femmes que d'hommes. On constate, toutefois, que la proportion des émigrants de chaque sexe n'a subi que de légères modifications dans le cours de ces dernières années.

La prédominance de l'élément masculin dans la migration transocéanique paraît actuellement plus faible que dans les années qui ont précédé immédiatement la guerre.

C'est ainsi que la proportion des individus du sexe masculin ayant émigré aux Etats-Unis de 1901 à 1910 était d'environ 70 %, tandis que de 1920 à 1925 cette proportion n'était plus que de 57 %.

Une des causes de ce phénomène a été le fait qu'après la guerre seuls pouvaient encore pratiquement émigrer, des pays appauvris fournissant alors le gros de l'immigration aux Etats-Unis, ceux qui recevaient des billets « prepaids » de membres proches de leur famille qui appelaient à eux surtout leurs femmes, leurs enfants et leurs ascendants, groupe dans lequel prédominaient les femmes. En outre, certaines dispositions des lois de contingentement des Etats-Unis favorisent la réunion des ménages et, partant, aussi l'immigration des personnes du sexe féminin.

La proportion de chaque sexe parmi les personnes émigrant d'Europe varie surtout selon l'importance relative de l'émigration vers les Etats-Unis. L'Italie qui indique un fort pourcentage d'émigration transocéanique masculine a dirigé surtout celle-ci vers l'Amérique du Sud dans les années 1922 à 1924 (73,5 %, 79,6 % et 72,3 % d'hommes pour les partants, et 75,4 %, 80 % et 82,9 % pour les rapatriés). Pour le Portugal aussi, la proportion de l'élément masculin a représenté les trois quarts du nombre des émigrants dans les années 1922 et 1923. Pour ces deux pays et quelques autres, cette prépondérance du sexe masculin provient du caractère temporaire de leur émigration.

Ce qui caractérise par contre l'émigration de provenance britannique, c'est la répartition sensiblement égale des deux sexes dans le nombre des émigrants, ce qui s'explique par le fait que les gouvernements intéressés à ces migrations n'ont cessé de favoriser les expatriations de familles entières. Aussi est-ce dans les régions colonisées par les Britanniques que l'on rencontre aussi la répartition la plus égale des sexes parmi les immigrants.

L'âge des émigrants joue aussi un rôle important sous le rapport économique. La valeur économique de l'individu, ce capital humain dont il est si souvent question dans les controverses entre partisans et adversaires des migrations, est essentiellement conditionnée par l'âge et les dépenses qu'a dû supporter la patrie depuis la naissance jusqu'au jour du départ de l'émigrant. C'est de l'âge que dépend la force de travail du nouveau-venu. La proportion plus ou moins forte d'enfants dans un groupe de migrants est aussi un des éléments essentiels qui entraîne l'assimilation, la réussite ou le rapatriement de l'individu. A bien d'autres égards encore la question de l'âge des migrants a son importance. Aussi serait-il désirable de connaître exactement le nombre des enfants ainsi que celui des adultes parmi les migrants. Mais le groupement d'après l'âge ne s'effectue pas d'une manière uniforme dans les statistiques de tous les Etats, et il nous est impossible d'établir des comparaisons à ce sujet pour tous les pays. Nous donnerons cependant ci-dessous quelques chiffres.

Neuf Etats indiquent le nombre parmi leurs émigrants des enfants au-dessous de 15 ans, âge qui avait été proposé par le Bureau international du Travail comme limite inférieure de la classification. Quinze ans est d'ailleurs l'âge auquel l'homme devient un facteur productif de la collectivité et souvent même exerce déjà une activité rémunératrice.

On peut dresser à ce sujet le tableau suivant:

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENFANTS AU-DESSOUS DE 15 ANS, POUR 100 ÉMIGRANTS

Pays d'émigration	Pourcentage		
	1922	1923	1924
Autriche	35,3	31,3	29,8
Danemark	12,0	10,6	10,8
Espagne	11,8	—	—
Italie	15,0	13,2	18,4
Malte	11,4	13,3	12,0
Norvège	9,8	7,2	10,1
Suède	8,0	8,5	14,6
Suisse	13,3	9,8	12,6
Tchécoslovaquie	—	—	15,3

Les enfants se sont trouvés en plus grand nombre parmi les émigrants des régions de l'Europe centrale et méridionale (par exemple, 30 à 35% de l'émigration autrichienne) que parmi ceux des pays du Nord (par exemple, Norvège 7 à 10%). On peut expliquer ce fait par les circonstances déjà mentionnées en ce qui concerne les Etats-Unis (billets «prepaids» et législation).

Il est d'autre part intéressant de constater que le pourcentage d'émigrants au-dessus de 45 ans a à peu près doublé depuis la guerre.

Les enfants ne forment qu'une faible proportion du contingent des émigrants à destination des pays d'outre-mer dans lesquels se rendent principalement les peuples de race latine. C'est ainsi qu'à Cuba, les enfants au-dessous de 14 ans ne représentaient en 1922 que 6,8% et en 1924, 2,2%; en Argentine, en 1922, 10,4% et en 1924, 12,1% du nombre total d'émigrants. Il s'agit ici surtout d'une immigration temporaire d'individus du sexe masculin.

Notons encore que, par suite du caractère familial que revêt l'émigration des enfants et de certaines mesures spéciales destinées à favoriser leur départ, les enfants sont fortement représentés parmi les émigrants partant des Iles britanniques vers les Dominions: Canada (enfants au-dessous de 16 ans), en 1922, 20%; en 1923, 15%; en 1924, 17,5%; dans la Nouvelle-Zélande (enfants au-dessous de 15 ans) en 1922, 22,5%; en 1923, 23,2% en 1924, 23,7%.

Parmi les émigrants revenus des Etats-Unis dans leurs foyers, les enfants et adolescents ne figuraient que dans la proportion très réduite de 4,8% (1922), 5,6% (1923) et 4,8% (1924).

Au point de vue de la profession, les agriculteurs formaient avant la guerre le plus fort contingent parmi les émigrants d'Europe vers les pays d'outre-mer. Dans l'après-guerre, cette catégorie a diminué d'importance, tandis que celle des domestiques et des manœuvres est passé au premier plan. Nous donnons ici, pour les années 1922 à 1924, le nombre d'émigrants groupés dans six groupes de professions,

pour onze Etats européens. Les personnes n'exerçant aucune profession (enfants, femmes, vieillards) sont comprises dans le sixième groupe (professions diverses ou sans profession) ¹.

RÉPARTITION PROFESSIONNELLE DE L'ÉMIGRATION VERS LES PAYS D'OUTRE-MER DES RESSORTISSANTS DE DOUZE ÉTATS EUROPÉENS (ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, DANEMARK, ESPAGNE, GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD, IRLANDE (ÉTAT LIBRE), NORVÈGE, POLOGNE, ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES, SUÈDE, SUISSE)

Années	I Agricul- teurs	II Industries et mines	III Transports et commerce	IV Domes- tiques et manœu- vres	V Professions libérales et employés	VI Autres profes- sions, profes- sions in- connues ou sans profes- sion	VII Total
Chiffres absolus							
1922 . .	48.236	55.753	30.418	61.424	14.869	117.442	328.142
1923 . .	62.165	114.728	43.536	67.938	15.331	118.373	422.071
1924 . .	46.451	38.688	23.708	33.503	9.292	84.781	236.423
Pourcentage							
1922 . .	14,7	17,0	9,3	18,7	4,5	35,8	100
1923 . .	14,7	27,2	10,3	16,1	3,6	28,0	100
1924 . .	19,7	16,4	10,0	14,2	3,9	35,9	100

Il résulte de ce tableau que, pendant ces trois années, les agriculteurs n'ont plus fourni qu'environ le cinquième ou le sixième du total des émigrants transocéaniques. Cependant, leur nombre semble de nouveau aller en augmentant, ce qui pourrait s'expliquer par les faveurs faites à l'immigration des agriculteurs aux Etats-Unis et dans divers pays de colonisation favorables à l'immigration agricole (Canada, Brésil, Argentine). En 1922, le sixième des émigrants étaient des ouvriers travaillant dans l'industrie ou dans les mines. Cette catégorie, qui avait marqué une subite

¹ En outre, la Finlande, l'Italie et la Tchécoslovaquie répartissent dans les différentes catégories les membres d'une même famille d'après la profession de leur chef. Nous n'avons donc pu les comprendre dans le tableau ci-dessous. On trouvera les chiffres détaillés dans la publication du BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL sur *Les mouvements migratoires de 1920 à 1924*. Genève, 1926.

augmentation de plus d'un quart en 1923, est retombée en 1924 au-dessous du pourcentage de 1922. Quant aux autres catégories, elles sont représentées parmi les émigrants dans des proportions sensiblement égales et régulières ; les transports et le commerce, avec une moyenne d'un dixième ; les domestiques et les manœuvres, un sixième ; les professions libérales et les employés, un vingt-cinquième ; les autres professions et les personnes sans professions ou à profession inconnue (y compris les membres de la famille), un tiers.

Il est intéressant de constater, comme particularité nationale, que l'émigration italienne continue toujours de revêtir un caractère plutôt agricole. C'est ainsi que l'on y relève : en 1922, 51,3 % ; en 1923, 44,2 % et en 1924, 43 % d'émigrants agricoles (y compris les membres de la famille recensés). Pour le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et la Tchécoslovaquie, le pourcentage des agriculteurs dans les mêmes années formait, avec les membres de leur famille, le tiers du total des émigrants. Ce sont aussi les agriculteurs qui sont les plus demandés dans l'Empire britannique, et l'exode de cette catégorie d'émigrants quittant les Iles britanniques augmente peu à peu par suite des facilités de tous genres qu'on lui accorde (en 1922, 7,4 % ; en 1923, 10,2 % ; et en 1924, 14,4 %).

II. MIGRATIONS CONTINENTALES

IMPORTANCE ET DIRECTIONS

La caractéristique la plus notable des migrations continentales d'après-guerre réside dans l'essor considérable que cette forme de migration a pris un peu partout, tant en Amérique, en Asie et en Afrique qu'en Europe. Mais des changements importants sont aussi survenus dans la direction prise par ces mouvements.

Jusqu'ici la statistique de ces migrations, presque toujours de date récente, est en général moins complète que celle de l'émigration pour l'outre-mer : on ne communique, par exemple, jusqu'ici pour les migrations dans l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Afrique, que des données tout à fait insuffisantes pour permettre d'établir des statistiques exactes. Quant à l'émigration interne de l'Europe, nous n'avons, depuis 1920, des indications régulières sur l'émigration que pour la Belgique, l'Italie, la Pologne, la Suède et la Tchécoslovaquie. Et encore, notons que dans les chiffres relatifs à la Belgique et à la Suède sont seules comprises les personnes s'absentant pour plus d'un an de leur commune d'origine. Ces statistiques ne donnent donc aucune information sur les ouvriers saisonniers ayant émigré dans l'intention de revenir dans leur pays après une période de travail.

On doit compléter les statistiques nationales d'émigration continentale à l'aide de celles établies par la France pour l'immigration de certains pays qui n'ont pas de statistiques et pour lesquels la France représente, sinon le but unique, du moins le plus ordinaire ¹. On pourrait, d'autre part, en consultant les statistiques d'immigration

¹ « L'immigration contrôlée des travailleurs étrangers en France de 1920 à 1925. » *Bulletin du Ministère du Travail*, juillet-août-sept. 1926, p. 263.

gration du « Home Office » anglais, indiquer le nombre d'ouvriers dûment légitimés, groupé par nationalité, ayant immigré en Grande-Bretagne, mais le chiffre en est tellement réduit que nous renonçons à ce travail (1921: 2.789; 1922: 1.821; 1923: 2.114; 1924: 3.105).

En réunissant tous ces chiffres, on peut dresser le tableau suivant:

ÉMIGRATION CONTINENTALE (ÉTATS EUROPÉENS)

Pays	1920	1921	1922	1923	1924	1925
Belgique } stat. directe .	32.135	18.086	21.992	18.969	17.142	—
} stat. franç. .	28.422	26.260	24.677	33.912	40.256	46.777
Espagne, stat. franç. .	53.306	28.310	45.392	36.497	38.960	19.005
Italie	153.717	88.295	170.155	229.854	271.089	207.617
Pologne	26.846	12.129	31.373	72.058	26.136	42.769
Portugal, stat. franç. .	6.741	1.041	8.749	12.043	14.218	6.008
Suède	3.149	3.069	2.812	2.679	2.270	—
Tchécoslovaquie	16.000 ¹	16.000 ¹	31.558	24.334	29.371	14.509 ¹
Total, d'après les indications fournies	320.316	193.190	336.715	430.346	439.442	

¹ Sans compter les ouvriers saisonniers ayant émigré sans passeport individuel.

D'après les chiffres de ce tableau, on constate que l'émigration continentale suit de près les fluctuations du marché du travail. Ainsi, la crise économique de 1921 a causé une baisse très sensible de l'émigration continentale, tandis que le grand besoin de main-d'œuvre (surtout en France), dans les années 1922 à 1924, a entraîné une hausse considérable.

Le développement et les caractéristiques de l'émigration apparaissent le mieux par l'examen des chiffres très complets de l'Italie, pays dont les migrants continentaux représentent plus de la moitié du total des émigrants d'Europe recensés (pour la période 1920-1924, 913.100 Italiens sur 1.720.000 émigrants européens recensés)¹.

On peut y constater tout d'abord le renversement des deux courants migratoires: continental et transocéanique. Alors qu'avant la guerre il y avait en Italie 400.000 émigrants transocéaniques et 270.000 continentaux (40 % de continentaux), cette proportion a passé en 1923 à 55 %; en 1924, à 66 %; et en 1925 à 64 %. Cette considérable augmentation proportionnelle ne correspond d'ailleurs pas à une augmentation absolue du chiffre des émigrants continentaux: pendant la période 1910 à 1914, la moyenne de l'émigration continentale était de 270.000 par an, tandis qu'elle n'était que de 229.854 en 1923, 271.089 en 1924 et 207.617 en 1925. Il est intéressant aussi de constater la direction du mouvement. Presque toute cette

¹ Voir *L'Emigrazione italiana negli anni 1924 e 1925*. Relazione sui servizi dell'emigrazione dal Commissario generale. Roma, 1926.

émigration se dirigeait vers la France (190.589 en 1923, 231.040 en 1924, 174.445 en 1925, soit 83 % de l'ensemble. La Suisse avait reçu au cours de ces trois années 38.000 émigrants, soit 5 %, et les autres pays beaucoup moins. A elle seule, l'émigration italienne vers la France dépassait de beaucoup en importance toute l'émigration transocéanique de l'Italie.

Il est vrai que la portée des mouvements n'est pas la même: d'un côté il s'agit d'émigration proprement dite, de l'autre d'un mouvement de main-d'œuvre, qui tend d'ailleurs de plus en plus souvent à devenir définitif.

En ce qui concerne l'immigration, les chiffres les plus intéressants sont ceux de la France.

Le Gouvernement français a dressé le tableau suivant des travailleurs venant d'un autre pays du continent européen qui ont été recensés du 1^{er} janvier 1920 au 1^{er} janvier 1926 à l'entrée et à la sortie de France, tant pour l'agriculture que pour l'industrie.

Nationalités	Ouvriers introduits du 1 ^{er} janvier 1920 au 31 décembre 1925				Ouvriers rapatriés (1 ^{er} janv. 1920 au 31 déc. 1925)
	Industrie	Agriculture	Total	Pourcentage du total général	
Belges	105.200	95.114	200.314	17,0	17.914
Espagnols	43.562	177.919	221.481	18,8	74.059
Portugais	27.678	6.018	33.696	2,8	28.271
Grecs	1.805	~~0.018~~	1.805	0,1	1.179
Italiens	360.842	59.404	420.247	35,7	153.562
Polonais	124.632	66.197	190.829	16,2	9.006
Russes	11.652	1.029	12.681	1,0	8
Tchécoslovaques	10.273	12.317	22.590	2,0	1.629
Divers	64.085	10.188	74.273	6,4	1.464
Total	749.930	428.186	1.178.186	100,0	287.092

Il y a lieu de noter que, en outre, beaucoup d'ouvriers étrangers, spécialement des Belges, pour lesquels a été supprimée l'obligation du passeport, arrivent en France ou quittent ce pays sans se faire légitimer à la frontière.

Par suite du manque de travail sévissant à peu près partout en Europe, la plupart des Etats — hormis la France jusqu'ici — ont pris en ces dernières années des mesures qui, dans certains pays, équivalent presque à une interdiction — en vue de restreindre l'immigration d'ouvriers étrangers. L'Allemagne, notamment, qui, avant la guerre, avait besoin d'un million d'ouvriers étrangers, a introduit un

système d'autorisations et de cartes d'identité qui a eu pour conséquence de réduire pendant longtemps au minimum le nombre des immigrants saisonniers. Les dernières années semblent indiquer cependant une tendance à l'augmentation de l'immigration continentale.

1921	1922	1923	1924	1925	janvier-juin 1926
21.687	29.917	29.642	29.118	47.998	47.733

Ce fait coïncide avec l'accroissement de l'émigration continentale polonaise qui dans les dernières années s'était surtout dirigée vers la France. C'est ainsi que, dans les mois de janvier à avril 1926, 65.558 Polonais ont émigré dans les différents Etats d'Europe, mais maintenant surtout en Allemagne (39.416).

Au début de l'année 1926, l'émigration polonaise s'est répartie de la façon suivante:

Direction	Janvier	Février	Mars	Avril
France	3.295	2.934	7.169	7.936
Allemagne.	14	172	29.787	9.443

Le flot de l'émigration continentale s'est dirigé non seulement vers la France et l'Allemagne, mais une partie aussi vers la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. Du reste, plusieurs de ces Etats sont en même temps des pays d'où l'on émigre et où l'on immigre.

Quant aux migrations entre les divers Etats de l'Europe centrale qui, dans les premières années après la guerre, avaient été très fréquentes, elles ont diminué. Aujourd'hui, pour autant qu'elles existent encore, elles ont souvent lieu clandestinement en se servant des difficultés qu'amène un contrôle rigoureux le long de frontières très étendues. Il y a cependant ici aussi quelques traités de travail et d'émigration, légitimant les migrations continentales (Autriche-Tchécoslovaquie).

Quant à la proportion des retours dans le pays d'origine — phénomène qui pourrait servir de base d'évaluation pour la périodicité des migrations — nous possédons encore moins d'indications que sur l'émigration même. Ici aussi le plus intéressant document est la statistique italienne. D'après cette dernière, le nombre de personnes revenues dans leur pays d'origine après avoir émigré dans les Etats du continent était, en 1920, de 55.000; en 1921, de 30.083; en 1922, de 55.641; en 1923, de 79.498; en 1924, de 107.421; en 1925, de 122.160 et de janvier à mai 1926, de 35.091. Par rapport à l'émigration, la proportion n'a donc été que d'un tiers pendant les années 1920 à 1923; en 1924, elle a augmenté et a dépassé la moitié, pour atteindre 60 % en 1925. Les changements dans les conditions économiques du pays exercent d'ailleurs une influence au moins aussi considérable sur le retour des émigrants continentaux que sur leur départ, mais il faut tenir compte que l'émigration et le rapatriement d'une même année ne se recouvrent pas, et qu'en période de prospérité l'émigrant continental reste souvent parti deux ou trois ans avant de revenir dans son pays.

De leur côté, les statistiques françaises de l'immigration ont aussi constaté une proportion de départ pour retour au pays si particulièrement réduite qu'on doit se demander s'il n'y a pas aussi quelques explications d'ordre statistique à la modicité des chiffres enregistrés : du 1^{er} janvier 1920 au 1^{er} janvier 1926, soit en six ans, il n'y a eu que 287.092 rapatriements constatés pour 1.178.186 entrées, soit moins d'un départ sur quatre arrivées.

Tous ces chiffres semblent indiquer qu'au cours de ces dernières années les mouvements européens de migrations continentales, qu'on considère encore souvent comme de simples mouvements temporaires de main-d'œuvre, prennent de plus en plus fréquemment le caractère d'immigrations aboutissant à l'établissement définitif dans une nouvelle patrie.

En ce qui concerne les autres continents, et particulièrement l'Amérique, on peut souligner le fait que, depuis la nouvelle politique pratiquée par les Etats-Unis envers l'Europe, une immigration considérable venant du Canada et du Mexique, a lieu vers les Etats-Unis. L'unique condition de nationalité posée à cette immigration est actuellement que les immigrants soient nés dans les deux pays en question. Cette prescription constitue, en quelque manière, une soupape par laquelle l'économie américaine se procure à l'étranger, surtout au Mexique, la main-d'œuvre ordinaire déficitaire. C'est ainsi que le nombre de personnes des Etats limitrophes ayant immigré aux Etats-Unis se répartissait, d'après les statistiques officielles, de la façon suivante : en 1920, 136.333 ; en 1921, 69.144 ; en 1922, 99.816 ; en 1923, 263.993 ; en 1924, 219.449 ; en 1925, 118.896, et de janvier à juillet 1926, 87.163. Les statistiques américaines n'indiquent qu'un faible mouvement de rapatriement vers le Canada et le Mexique.

Un bon nombre de ces émigrants continentaux américains paraissent néanmoins être rentrés au bercail. Pendant l'année fiscale (avril 1924-mars 1925), le gouvernement canadien en a recensé 43.775 et l'année suivante, 47.221. De leur côté, les statistiques du Gouvernement mexicain indiquent aussi un rapatriement considérable : en 1924, 109.786 Mexicains (83.300 hommes et 26.486 femmes) sur un total de 150.507 émigrants, presque tous arrivant ou partant par la frontière nord (129.256).

Mais les méthodes statistiques employées sont trop différentes pour qu'il soit possible de faire des comparaisons rigoureuses entre les chiffres des Etats-Unis et ceux de ces pays. Sur la frontière du nord des Etats-Unis, il y a d'ailleurs toujours eu des échanges assez abondants de population : c'est ainsi qu'avant la guerre, le Canada avait aux Etats-Unis des agents de recrutement qui cherchaient des colons pour les provinces occidentales, tandis que le gros du mouvement migratoire se produisait en sens contraire. Sur la frontière sud aussi, il y a constamment des mouvements importants dans les deux sens, mais il est souvent difficile de préciser si au sens technique du mot il s'agit d'émigrants « nationaux ».

Les statistiques ne donnent guère d'indications sur l'émigration continentale des Etats de l'Amérique du Sud entre eux. On signale quelques mouvements sur la

frontière argentine de terre, mais les renseignements sont encore trop partiels pour en justifier un examen détaillé ici.

En Asie, les régions entrant en ligne de compte comme pays d'émigration continentale sont surtout : l'Inde, la Chine et le Japon et, comme pays d'immigration, Ceylan et la Malaisie britannique.

Il s'agit ici de mouvements colossaux, quoique insuffisamment étudiés jusqu'ici.

Le nombre des Hindous ayant immigré à Ceylan s'élevait à 136.699 en 1920; 106.598 en 1921; 174.569 en 1922; 169.607 en 1923, 156.523 en 1924; 125.585 en 1925. Dans la Malaisie britannique, l'immigration chinoise et hindoue comportait les chiffres suivants : 221.297 en 1920, 236.716 en 1921, 191.560 en 1922, 208.651 en 1923, 243.482 en 1924. La statistique de transit de Hong-Kong donne de son côté un aperçu de l'importance du flot des migrations continentales chinoises. Le nombre d'émigrants ayant passé par ce seul port, à destination de différents Etats d'Asie, mais surtout de la Malaisie britannique, a été de 105.258 en 1920, 156.011 en 1921, 98.393 en 1922, 120.224 en 1923, 129.859 en 1924. Le nombre de ceux revenus dans leur pays d'origine pendant la même période a été de 122.438 en 1920, 159.064 en 1921, 143.547 en 1922, 121.102 en 1923, ce qui montre le caractère temporaire de ces migrations. On voit que ces mouvements dépassent en importance ceux de l'Europe.

Il faut enfin mentionner l'importance très grande des migrations continentales qui se produisent en Afrique (Union Sud-Africaine, Katanga, Fernando-Po, Zambèse, Nigéria, etc.), mais nous ne possédons jusqu'ici que des statistiques isolées, telles que celle du Basutoland qui indique, en chiffres ronds, une moyenne de 70.000 émigrants continentaux pour la période de 1920 à 1924.

PROPORTION DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES DIVERSES PROFESSIONS DANS LES MIGRATIONS CONTINENTALES

L'émigration continentale est, en général, caractérisée par un fort excédent du sexe masculin, motivé par la nécessité, pour les émigrants, d'effectuer un travail pénible, souvent nouveau et conditionné par le désir de retourner au moins une fois par an dans la famille. Il y a toutefois tant de divergences entre les divers pays, que l'on se trouve un peu embarrassé à fournir des indications générales concernant l'âge et le sexe des migrants, car les statistiques ne sont que rarement dressées d'une manière satisfaisante. C'est ainsi que la statistique italienne — l'une des meilleures — ne différencie les sexes que pour les adultes, c'est-à-dire en 1924 pour 90 % environ des migrants continentaux. Le contingent masculin adulte représentait, la même année, 74 % de l'émigration : 136.444 sur 183.317. En 1925, la proportion était un peu moins forte (69 %). Le même fait peut être observé, et d'une façon encore plus sensible, pour la Tchécoslovaquie : la répartition des sexes y était en 1924 : 77,8 % personnes de sexe masculin, 22,2 % de sexe féminin (74,1 % d'adultes masculins et 18,7 % d'adultes féminins).

En ces derniers temps, l'immigration s'est développée en Allemagne dans des conditions spéciales, mais nous ne possédons au sujet des sexes que la statistique fournie par l'Agence centrale du travail allemande relative à l'importance de la main-d'œuvre étrangère : elle donne comme entrés dans les six premiers mois de 1926, 15.494 hommes et 32.239 femmes. Cette énorme proportion de femmes est la conséquence du rétablissement de l'immigration polonaise, longtemps entravée.

Dans les migrations continentales, les enfants ne se rencontrent qu'en nombre très restreint, surtout lorsqu'il s'agit d'émigrations de courte durée (saisonniers). Ainsi, le contingent fourni par les enfants à l'émigration continentale italienne se chiffrait en 1922 à 7,1 % ; en 1923, à 9,7 % ; en 1924, 9,1 % ; en Tchécoslovaquie, en 1924, à 3,7 % (enfants du sexe masculin) et 3,8 (enfants du sexe féminin).

Avant la guerre, la population agricole fournissait le plus fort contingent à l'émigration continentale européenne, tandis que depuis prédominent les ouvriers d'industrie. En 1924, la participation des éléments industriels à l'émigration continentale était en Italie de 54,2 % et en Tchécoslovaquie de 41,2 %, alors que la proportion des agriculteurs, dans ces mêmes années, n'était, pour ces deux pays, que de 14,8 % et de 23,9 %. Il existe en outre des statistiques polonaises, mais, tandis que l'Italie et la Tchécoslovaquie répartissent, selon la profession de leurs chefs, les membres d'une même famille d'émigrants dans les différentes catégories, la Pologne range tous les enfants dans une catégorie à part. Les statistiques de ce dernier Etat indiquent que 29,2 % de ses émigrants sont des ouvriers agricoles et 22,2 % des ouvriers industriels.

Contrairement à ce qui avait lieu en France avant la guerre, ce sont surtout les ouvriers de l'industrie qui immigreront actuellement dans ce pays (de 1920 à 1925, immigration de 749.930 ouvriers d'industrie recensés et de 428.186 de l'agriculture : les agriculteurs prédominant parmi les Espagnols et les Tchécoslovaques, les ouvriers d'industrie parmi les Italiens, les Polonais, les Portugais, tandis que le contingent belge se répartit également entre les deux éléments — voir tableau ci-dessus, p. 21).

En Allemagne, les immigrants sont presque tous des ouvriers agricoles (1924, 29.118; 1925, 47.577; six premiers mois de 1926, 47.637 ¹), tandis que l'industrie paraît actuellement fermée à l'immigration régulière de la main-d'œuvre étrangère (chiffres officiels : 1924, 78; 1925: 495; 1926, 1^{er} semestre, 96 immigrants ouvriers de l'industrie).

A la suite du départ d'un grand nombre d'étrangers qui s'étaient fixés en Prusse avant la guerre, et de la limitation de toute nouvelle immigration, le nombre des ouvriers étrangers recensés, travaillant dans ce pays en 1925 était, dans l'agriculture, de 107.000, et dans l'industrie de 100.000 contre respectivement 383.000 et 517.000 en 1914.

¹ Chiffres provisoires.

Les émigrants asiatiques et ceux de l'Afrique centrale sont occupés surtout dans l'agriculture. Beaucoup aussi parmi ces derniers travaillent dans les mines. Mais les statistiques d'ensemble font encore défaut.

III. LES INFLUENCES SAISONNIÈRES DANS LES MIGRATIONS

Les mouvements migratoires ne présentent pas seulement des fluctuations importantes quand on examine leur évolution pendant une succession d'années, mais, au cours d'une même année, on constate des changements considérables suivant les mois.

Ces différences ont une importance économique considérable, notamment au point de vue des profits industriels et des charges sociales respectif qui incombent aux pays d'émigration et d'immigration. Elles permettent de calculer avec plus de précision les salaires annuels que gagnent les travailleurs migrants et de faire un grand nombre d'autres recherches sociales et économiques intéressantes qui n'ont guère pu être faites jusqu'ici, à défaut de documentation. Spécialement en ce qui concerne les migrations transocéaniques, elles permettent de vérifier quels sont les tonnages de navires qu'il est possible d'affecter utilement au transport de ces individus aux diverses périodes de l'année.

Un nombre toujours plus considérable de pays (35 actuellement) communiquent au Bureau international du Travail une centaine de tableaux relatifs à ces mouvements mensuels, en distinguant autant que possible les mouvements d'émigration et d'immigration, l'émigration continentale et transocéanique, et les mouvements relatifs aux citoyens du pays et aux étrangers.

Nous reproduisons ci-après le tableau relatif à l'immigration totale pour chacun des mois des années 1922 à 1925.

	1922	1923	1924	1925
Janvier	28.212	61.217	71.257	60.765
Février	33.948	62.493	72.151	70.761
Mars	37.990	105.135	93.622	99.604
Avril	48.577	109.574	101.693	87.311
Mai	45.623	130.120	96.132	96.076
Juin	38.442	102.141	92.660	83.146
Juillet	56.481	131.852	53.964	72.334
Août	55.228	154.852	63.392	67.061
Septembre	70.457	151.525	68.268	85.776
Octobre	79.801	149.354	77.490	93.360
Novembre	77.977	152.677	77.748	84.332
Décembre	64.769	106.412	73.788	74.168
Total	637.605	1.417.352	942.165	974.694
Nombre de pays étudiés .	8	12	13	15

Pour arriver à ces chiffres globaux, bien des causes discordantes, ou même contradictoires ont agi : les bouleversements artificiels amenés par l'application de certaines lois (voir par exemple, en juillet 1923 et 1924, les effets contradictoires considérables de deux lois américaines successives sur le contingentement et l'influence du renouvellement de l'année fiscale), les chiffres opposés de l'hémisphère Nord dont les maxima se placent en été et ceux de l'hémisphère Sud dont les maxima se manifestent au cours de notre hiver, les habitudes différentes des migrants continentaux et des migrants transocéaniques, etc.

Aussi pour établir la régularité des migrations saisonnières faut-il pousser les comparaisons plus loin et distinguer les éléments constitutifs des statistiques mensuelles : on voit alors naître des courants réguliers, à maxima et à minima bien nets. On en peut suivre le développement détaillé pour chaque pays dans les statistiques publiées chaque mois dans la *Chronique mensuelle des Migrations* du Bureau international du Travail.

On se rend compte ainsi que le maximum coïncide pour certaines formes de migrations avec le minimum d'autres et que des compensations très nettes se manifestent ainsi.

Il serait trop long de suivre ici en détail tous ces courants divers dont la multiplicité et la netteté donnent l'impression d'un réseau constamment conduit à travers le monde suivant de grandes lois naturelles et humaines, dont les effets n'ont pas encore été pleinement étudiés. A titre d'exemple, on indique cependant pour une année (1925) comment l'émigration transocéanique et l'immigration continentale des étrangers s'accomplissent chaque mois suivant leur rythme propre avec une alternance qui se reproduit plus ou moins chaque année.

IMMIGRATION DES ÉTRANGERS EN 1925

	Immigrants		
	Transocéaniques ¹	Continentaux ²	Total
Janvier	33.280	27.485	60.765
Février	31.033	39.728	70.761
Mars	45.455	54.149	99.604
Avril	40.860	46.451	87.311
Mai	45.487	50.589	96.076
Juin	36.975	46.171	83.146
Juillet	30.624	41.710	72.334
Août	35.092	31.969	67.061
Septembre	36.858	48.918	85.776
Octobre	50.212	43.148	93.360
Novembre	47.874	36.458	84.332
Décembre	43.146	31.022	74.168
	476.896	497.798	974.694

¹ Pays considérés pour l'immigration transocéanique : 8 (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Canada, Etats-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande, Palestine).

² Pays considérés pour l'immigration continentale : 7 (Allemagne, Autriche, Ceylan, Canada, Etats-Unis, France, Hongrie).

Tandis que l'immigration transocéanique des étrangers se produit avec le plus d'intensité en octobre et novembre, on voit le grand courant de l'immigration continentale affluer de mars à mai. Le minimum se place pour l'immigration transocéanique en juillet, en janvier pour l'immigration continentale. Les deux mouvements s'opposent si nettement qu'on n'en trouve plus guère de traces dans les chiffres totaux.

On peut dresser des tableaux similaires pour les deux hémisphères qui montrent les mêmes contradictions et compensations. C'est ainsi que, pour l'immigration transocéanique des étrangers en 1925, on a vu le maximum atteint dans l'hémisphère Nord pendant les mois de mai et avril et dans l'hémisphère Sud en novembre et décembre, tandis que les minima étaient constatés respectivement en janvier-février et en juillet-août.

De même, on peut déjà dès à présent rapprocher les statistiques de l'émigration proprement dite de celles du rapatriement et en tirer quelques conclusions. Il en est ainsi de même pour plusieurs autres points encore.

Il y a là un champ nouveau encore ouvert aux investigations qui peuvent aboutir à des conclusions pratiques importantes.



PUBLICATIONS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Chronique mensuelle des Migrations.

La *Chronique mensuelle des Migrations* donne sous une forme condensée un aperçu des principaux événements intéressant les migrations à travers le monde ainsi qu'une analyse de tous les documents importants, statistiques et autres, relatifs aux mouvements migratoires.

Les divers chapitres de cette chronique sont consacrés respectivement à l'activité internationale, à la politique des gouvernements et à la législation nationale, aux organisations privées, aux rapports annuels et autres documents statistiques sur les mouvements migratoires dans les divers pays.

En plus de ces chapitres, chaque numéro de la *Chronique* contient des tableaux mensuels internationaux groupant de façon systématique toutes les données globales statistiques disponibles sur les migrations, ainsi qu'une liste bibliographique signalant les ouvrages récemment parus.

Abonnement annuel : Francs suisses 10.—

Les Mouvements migratoires, 1920-1924.

Cet ouvrage contient une étude comparée des statistiques sur les migrations internationales pendant la période quinquennale 1920-1924, les statistiques de 74 pays, colonies, territoires sous mandat, etc., étant analysées et groupées de façon méthodique. L'édition précédente de cet ouvrage parue en 1925 est complétée et mise au point dans cette édition, grâce notamment à l'utilisation de nombreuses données statistiques récentes. On y trouvera une vue d'ensemble, aussi détaillée et précise que l'état actuel des données statistiques le permet, du volume et de la composition des mouvements migratoires à travers le monde pendant la période considérée. 1926. 108 pp. Francs suisses 2.—

Commission internationale de l'Emigration. Rapport de la Commission.

Rapport présenté au Conseil d'administration du Bureau international du Travail par la Commission internationale de l'Emigration (Genève, 2-11 août 1921). Ce document contient les conclusions de la Commission qui ont été formulées sous forme de résolutions ainsi que les procès-verbaux des quatorze séances et le texte des rapports documentaires préparatoires. 1921. VII+164 pp. Francs suisses 4.—

Emigration et Immigration, Législation et Traités.

Ce volume donne une vue d'ensemble de la réglementation des migrations à travers le monde et analyse les lois, décrets et règlements, traités, accords et conventions appliqués dans ce domaine, dans 76 pays. Cette abondante documentation a été groupée et présentée par sujet, les deux premières parties de l'ouvrage traitant respectivement de la législation d'émigration et d'immigration, et, la troisième, des accords internationaux. 1922. 458 pp. Francs suisses 6.—

Les Méthodes des Statistiques de l'Emigration et de l'Immigration.

La première partie de cette brochure analyse, pays par pays, les statistiques officielles de l'émigration, de l'immigration, du rapatriement et du transit des émigrants publiées dans 39 Etats ainsi que les méthodes suivies dans l'établissement et l'utilisation des relevés. La seconde partie contient un aperçu d'ensemble des statistiques actuellement publiées, destiné à faciliter l'étude des ententes internationales qui peuvent être envisagées afin de rendre comparables les statistiques des divers pays. 1922. 60 pp. Franc suisse 1.50

Un catalogue indiquant le prix de tous les ouvrages édités par le Bureau international du Travail est envoyé franco sur simple demande adressée au

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, GENÈVE.

(Bureau de Paris : 13, rue de Laborde.)

Prix spéciaux pour les pays à change déprécié.

PUBLICATIONS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Revue internationale du Travail. — Périodique mensuel contenant des articles, statistiques et informations sur le travail et l'industrie.

Abonnement annuel: Francs suisses 30.—

Informations sociales. — Revue des faits intéressant l'industrie et les travailleurs ainsi que l'activité de l'Organisation internationale du Travail.

Abonnement annuel: Francs suisses 35.—

Bulletin officiel. — Publiant les documents et les textes nécessaires à la constitution d'un répertoire spécial complet de l'histoire de l'Organisation et de son activité.

Abonnement annuel: Francs suisses 6.—

Chronique mensuelle des migrations.

Abonnement annuel: Francs suisses 10.—

Chronique de la sécurité industrielle. — Donnant tous les deux mois des articles, statistiques et informations sur la prévention des accidents.

Abonnement annuel: Francs suisses 7.50

Bibliographie d'hygiène industrielle. — Bibliographie trimestrielle de l'hygiène industrielle et des maladies professionnelles.

Abonnement annuel: Francs suisses 4.—

Série législative. — Textes des lois, décrets, etc., concernant le régime du travail dans les différents pays du monde.

Abonnement annuel: fascicules séparés et volume broché. Francs suisses 70.—

Recueil international de jurisprudence du travail.

Le recueil 1925: Francs suisses 10.—

Documents de la Conférence internationale du Travail. — Comprenant tous les documents relatifs aux sessions annuelles de la Conférence.

Abonnement annuel: Francs suisses 50.—

Etudes et Documents. — Dans cette série sont publiés les résultats des enquêtes spéciales et des recherches effectuées par le Bureau, ainsi que des études similaires entreprises en dehors du Bureau. Ces différentes études sont plus longues et plus détaillées que les articles insérés dans les publications périodiques.

Abonnement annuel: Francs suisses 50.—

Abonnement global: 200 francs suisses

L'abonnement global donne droit à la totalité des publications mentionnées ci-dessus ainsi qu'aux fascicules de l'*Annuaire international du Travail* et de l'*Encyclopédie Hygiène du Travail* ou autres études spéciales, ou parties d'études spéciales qui paraîtront au cours de l'année 1927.

Prix spéciaux pour les pays à change déprécié.